



Les chiffres clés de la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes

—
DONNÉES 2020

VAE

VALIDATION DES ACQUIS
DE L'EXPÉRIENCE
Auvergne-Rhône-Alpes



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

Sommaire

Introduction.....	P. 4
1. Les certificateurs : les diplômés de l'Éducation Nationale et du Sanitaire et Social majoritairement plébiscités par le public ...	P. 5
2. La recevabilité : augmentation du nombre de dossiers déposés et diminution du nombre de dossiers déclarés recevables.....	P. 6
3. Diminution du nombre de personnes présentées en jury.....	P. 7
4. Profil des candidats présentés en jury	P. 8
5. Les résultats : la validation totale reste majoritaire et centrée sur le niveau 5 de certification.....	P. 9
6. Annexe : organismes certificateurs régionaux ayant contribué à cette publication.....	P. 11

INTRODUCTION

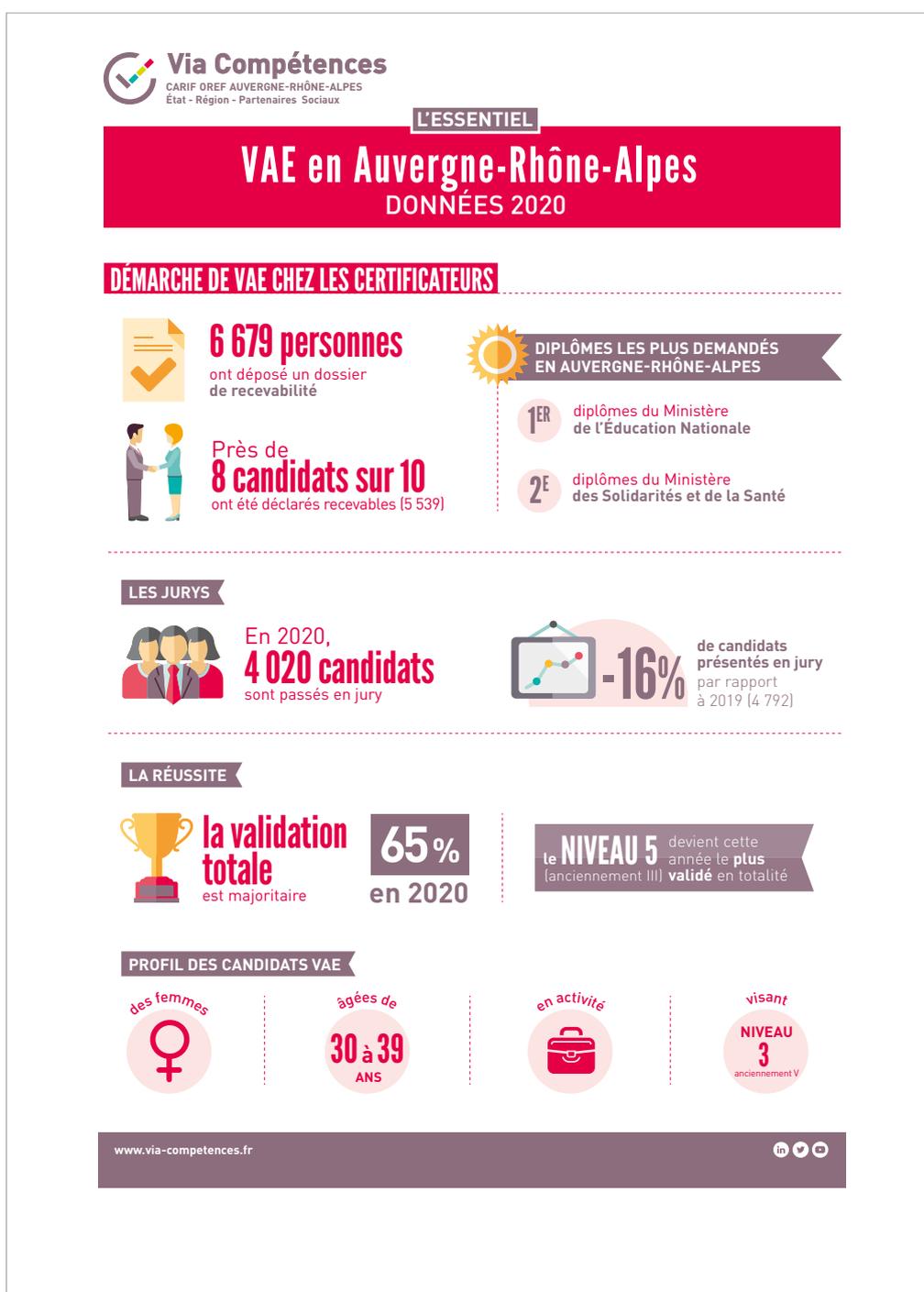
Combien de candidats se sont engagés dans un parcours de VAE en 2020 ? Combien ont obtenu un titre ou un diplôme ? Qui sont-ils ? Quelles sont les principales certifications recherchées ?

Via Compétences, dans le cadre de sa mission de cellule ressource régionale en VAE, produit chaque année le tableau de bord synthétisant les données VAE en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce bilan a été réalisé grâce aux données fournies par les principaux certificateurs régionaux. Ces derniers se sont particulièrement mobilisés pour maintenir une activité de validation des acquis dans le contexte difficile imposé par la crise sanitaire.

Il n'est pas le reflet exhaustif de l'activité de validation en Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, certaines données ne sont pas à ce jour portées à la connaissance de la cellule ressource régionale (activité VAE des branches professionnelles, d'organismes de formation privés, du Ministère de la Culture...). Par ailleurs, les personnes qui ont engagé une démarche de VAE auprès d'un organisme certificateur hors région ne sont ici pas prises en compte.

Malgré ces quelques réserves, le bilan est représentatif de l'activité de validation des principaux organismes certificateurs régionaux sur une année civile. Il s'agit d'une photographie du nombre de personnes engagées dans un parcours VAE en 2020 à chaque étape de ce parcours.



1 LES CERTIFICATEURS : LES DIPLÔMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU SANITAIRE ET SOCIAL MAJORITAIREMENT PLÉBISCITÉS PAR LE PUBLIC

6 679 dossiers de recevabilité ont été déposés en 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes.

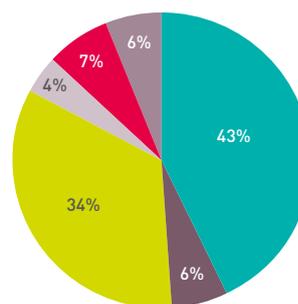
Au moyen d'une analyse à champ constant, nous notons une légère augmentation du nombre de demandes de VAE déposées auprès des certificateurs (+3% par rapport à 2019). Cette augmentation est portée par le Sanitaire et Social.

Les diplômes de l'Éducation Nationale sont principalement visés et représentent 43% de la demande (-10 points par rapport à 2019).

Les diplômes du Sanitaire et Social représentent quant à eux 34% de la demande (+5 points par rapport à 2019). On peut noter que comme l'an passé, pour ces 2 certificateurs, les diplômes visant le secteur social restent majoritaires : il s'agit du **CAP accompagnant éducatif petite enfance** ou du **Diplôme d'État d'éducateur spécialisé**.

Les diplômes de niveaux 6, 7 et 8 (anciennement I et II), majoritairement dans le **domaine tertiaire** de l'Enseignement supérieur, représentent 7% des demandes (-3 points par rapport à 2019). Arrivent ensuite les titres professionnels du Ministère du Travail qui représentent 6% de la demande. Les titres « Jeunesse et sport » avec 4% des demandes (égal à 2019) clôturent le top 5 des certificateurs. Le **BPJEPS**, de niveau 4 (anciennement IV), y est majoritairement représenté.

> Poids des certificateurs dans la demande de VAE en 2020



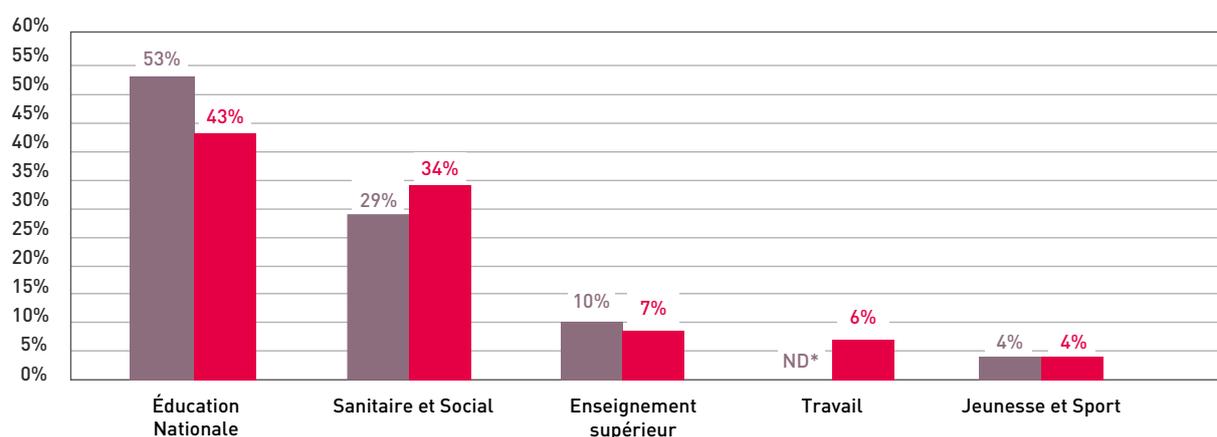
LÉGENDE :

- Éducation Nationale
- Jeunesse et Sport
- Travail
- Enseignement supérieur*
- Sanitaire et Social
- Autres certificateurs**

* l'Enseignement supérieur regroupe les Universités (sauf Lyon 1), les grandes écoles et Vet Agro Sup.

** 1% : Institut Vatel ; 2% : Formaplus 3B ; 3% : Agriculture.

Évolution 2019-2020 du poids des certificateurs dans la demande de VAE



LÉGENDE :

- 2019
- 2020
- *ND : non disponible



TOP 5 DES CERTIFICATIONS LES PLUS DEMANDÉES :

- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (533)
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile (215)
- Diplôme d'État d'aide-soignant (503)
- Diplôme d'État de moniteur éducateur (201)
- CAP accompagnant éducatif petite enfance (250)

LA RECEVABILITÉ : AUGMENTATION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS ET DIMINUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS RECEVABLES

> Nombre de dossiers de VAE déposés et déclarés recevables en 2020

	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers déclarés recevables
Académie de Clermont	305 (-17%)	291 (-17%)
Académie de Grenoble	1 361 (-3%)	1 196 (-10%)
Académie de Lyon	1 219 (-19%)	1 170 (-20%)
Agriculture	177 (+24%)	174 (+25%)
Enseignement supérieur*	477 (-25%)	368 (-29%)
Jeunesse et Sport	240 (+10%)	223 (+31%)
Sanitaire et Social	2 292 (+25%)	1 615 (+7%)
Travail	397 (ND**)	344 (-21%)
Autres certificateurs	211 (+80%)	158 (+58%)
TOTAL	6 679 (+3% par rapport à 2019)	5 539 (-6% par rapport à 2019)

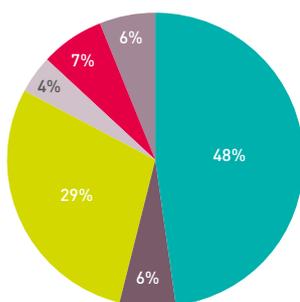
Note de lecture : les chiffres en couleur montrent l'évolution entre 2019 et 2020

* regroupe les Universités (sauf Lyon 1), les grandes écoles et Vet Agro Sup

** ND : non disponible

Le nombre de dossiers déposés n'est pas à mettre en lien direct avec le nombre de dossiers déclarés recevables. En effet, les cohortes ne sont pas les mêmes car le tableau de bord est une photographie sur une année civile des personnes engagées dans un parcours de VAE à chaque étape de ce parcours.

> Répartition des demandes recevables par certificateur en 2020



LÉGENDE :

■ Éducation Nationale	■ Jeunesse et Sport
■ Travail	■ Enseignement supérieur*
■ Sanitaire et Social	■ Autres certificateurs**

*l'Enseignement supérieur regroupe les Universités (sauf Lyon 1), les grandes écoles et Vet Agro Sup.

**2% : Formaplus 3B ; 3% : Agriculture.

6 679 dossiers de recevabilité ont été déposés en 2020, soit +3% par rapport à 2019.

5 539 dossiers ont été déclarés recevables (-6% par rapport à 2019).

Bien que le nombre de demandes déposées ait connu une augmentation, celui des demandes déclarées recevables baisse encore cette année.

Nous notons de grandes disparités portées par la progression du Sanitaire et Social, de l'Agriculture et de Jeunesse et Sports et le recul de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et du Travail.

Tous certificateurs confondus, le **taux de recevabilité** diminue cette année et se situe autour de **83%** avec des écarts importants entre certificateurs.



LA RECEVABILITÉ

La recevabilité rend officielle la demande de VAE auprès d'un organisme certificateur. C'est une procédure obligatoire, prévue par la loi qui permet de vérifier que les conditions requises sont bien remplies.

Un dossier est recevable si le champ des expériences du candidat et leur durée correspondent bien aux conditions fixées par les textes régissant la qualification visée.

3

DIMINUTION DU NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTÉES EN JURY

> Nombre de personnes présentées en jury et de personnes accompagnées en 2020

	Personnes présentées en jury	Personnes accompagnées ⁽¹⁾
Académie de Clermont	237 (+17%)	168
Académie de Grenoble	814 (-17%)	ND**
Académie de Lyon	1 048 (+11%)	363
Agriculture	96 (+13%)	63
Enseignement supérieur*	300 (-20%)	284
Jeunesse et Sport	110 (-25%)	ND**
Sanitaire et Social	1 168 (-27%)	ND**
Travail	135 (-63%)	135
Autres certificateurs	112 (+58%)	83
TOTAL	4 020 (-16% par rapport à 2019)	1 096

Note de lecture : les chiffres en couleur montrent l'évolution entre 2019 et 2020.

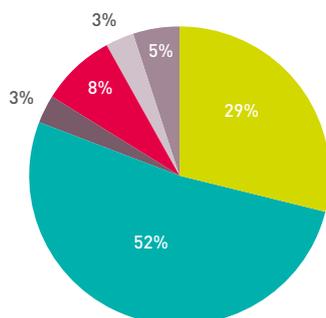
* regroupe les Universités (sauf Lyon 1), les grandes écoles et Vet Agro Sup

** ND : non disponible

(1) Sur la même année, les personnes accompagnées ne sont pas forcément les mêmes que celles présentées en jury.

Le nombre de passages en jury qui diminue n'est pas à mettre en lien direct avec le nombre de demandes qui lui augmente. En effet, le tableau de bord est une photographie sur une année civile et des personnes dont la demande a été déclarée recevable en 2020 peuvent être présentées en jury l'année suivante.

> Poids des certificateurs dans la présentation en jury en 2020



L'Éducation Nationale représente 52% des passages en jury (-1% par rapport à 2019), suivie par le Sanitaire et Social dont la part représente 29% (-27% par rapport à 2019) et le Ministère du Travail 3% (-5% par rapport à 2019). L'Enseignement supérieur (8%) et le Ministère de la Jeunesse et des Sports (3%) sont stables.

LÉGENDE :

■ Éducation Nationale	■ Jeunesse et Sport
■ Travail	■ Enseignement supérieur*
■ Sanitaire et Social	■ Autres certificateurs**

*l'Enseignement supérieur regroupe les Universités (sauf Lyon 1), les grandes écoles et Vet Agro Sup.

**2% : Formaplus 3B et 2% : Agriculture.

PROFILS DES CANDIDATS PRÉSENTÉS EN JURY

SITUATION PROFESSIONNELLE



83 %
en activité



13 %
demandeurs d'emploi



4 %
autre ou
non renseigné

ÂGE

Les moins de

25
ANS

3 %

âgés de

25-29
ANS

12 %

âgés de

30-39
ANS

35 %

âgés de

40-49
ANS

32 %

Les plus de

50
ANS

18 %

NIVEAU VISÉ



LE NIVEAU 3
(anciennement V)
reste le
plus visé (33%)

mais le niveau 5 (anciennement III)
est aussi très sollicité (32%).

GENRE



30%
d'hommes



70%
de femmes

LIEU DE RÉSIDENCE



94%
vivent en Auvergne-Rhône-Alpes



6%
vivent hors région ou non renseigné

La VAE est un dispositif plutôt féminin : 7 candidats sur 10 sont des femmes. Ce constat est à mettre en relation avec les diplômes visés dans le secteur Sanitaire et Social notamment. Les niveaux 3 (anciennement V) et 5 (anciennement III) sont les plus visés avec respectivement 33% et 32%. Le niveau 4 représente quant à lui 20% des diplômes visés.

Les candidats sont majoritairement en activité (83%) et 13% d'entre eux sont demandeurs d'emploi.

Plus d'un tiers des candidats a entre 30 et 39 ans suivi de près par la tranche d'âge 40-49 ans.

Les candidats de 50 ans et plus représentent quant à eux 18% du total. Les jeunes de moins de 29 ans sont sous-représentés avec seulement 3% de moins de 25 ans.

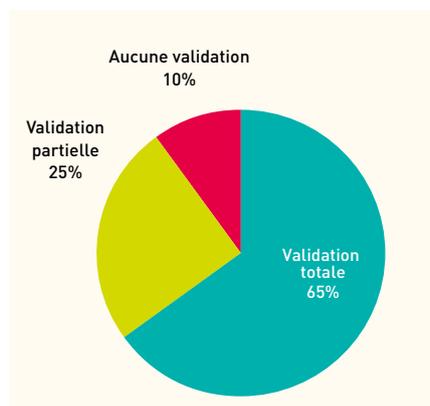


À NOTER

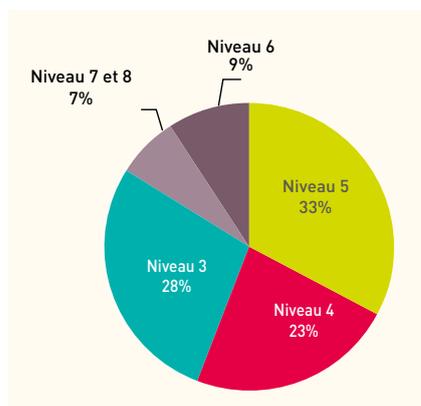
Le nombre de candidats sur le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé a doublé en 2020 par rapport aux années précédentes, en lien avec la réforme du diplôme (niveau 6 à partir de la 2^e session 2021).

LES RÉSULTATS : LA VALIDATION TOTALE RESTE MAJORITAIRE ET CENTRÉE SUR LE NIVEAU 5 DE CERTIFICATION

> Répartition des décisions à l'issue du jury en 2020



> Niveau de diplômes validés en totalité



LA VALIDATION

- 65% des personnes passées en jury obtiennent une certification totale
- Le niveau le plus validé : niveau 5 (anciennement III) avec 33% du total



LES DÉCISIONS DU JURY

En fin de parcours, le jury statue sur :

- Une validation totale : obtention intégrale de la certification.
- Une validation partielle : obtention d'une partie de la certification. Le jury se prononce sur les compétences qui devront être acquises notamment par la formation ou l'expérience.
- Aucune validation : les acquis ne correspondent pas au niveau de compétences exigé par la certification. En cas de non validation, le jury doit également formuler des préconisations.

Nous notons que l'année 2020 marque une augmentation pour la validation totale de +4% et une diminution de -2% pour la validation partielle et la non validation.

> Répartition des décisions de validation par certificateur en 2020

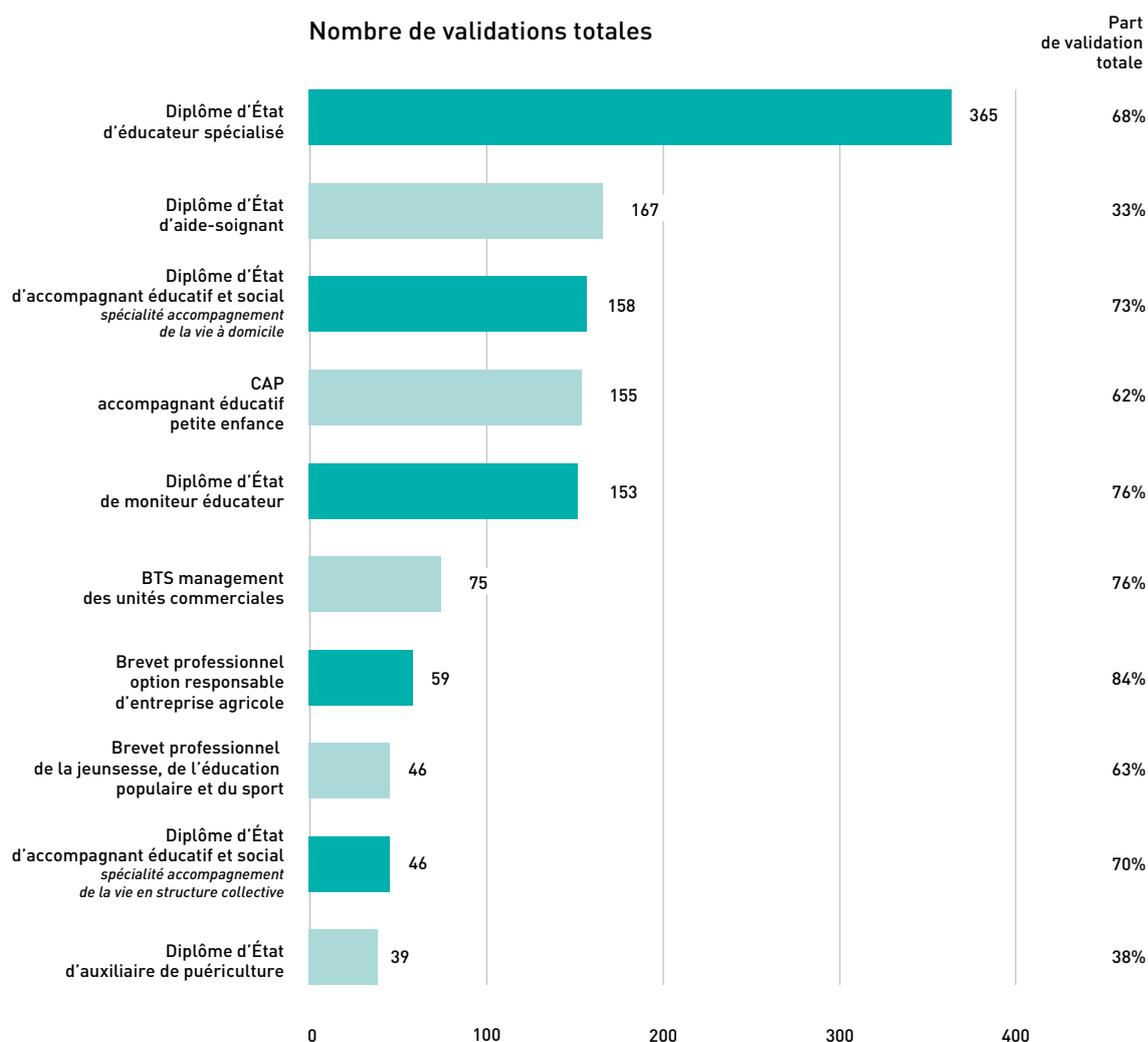
	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Académie de Clermont	70%	20%	10%
Académie de Grenoble	72%	18%	10%
Académie de Lyon	69%	21%	10%
Agriculture	79%	21%	0%
Enseignement supérieur*	88%	9%	3%
Jeunesse et Sport	57%	10%	33%
Sanitaire et Social	44%	45%	11%
Travail	84%	10%	6%
Autres certificateurs	94%	5%	1%
TOTAL	65%	25%	10%

* regroupe les Universités (sauf Lyon 1), les grandes écoles et Vet Agro Sup.

Des disparités remarquables de taux de validation persistent entre certificateurs. Le taux de validation totale varie de 44% pour le Sanitaire et Social à 88% pour l'Enseignement supérieur en passant par 84% pour les titres du Ministère du Travail. L'Enseignement supérieur a vu son taux de validation totale progresser de 10 points en un an. Le taux de validation totale a augmenté sur quasiment l'ensemble des certificateurs entre 2019 et 2020.

LES RÉSULTATS : LA VALIDATION TOTALE RESTE MAJORITAIRE ET CENTRÉE SUR LE NIVEAU 5 DE CERTIFICATION

> Top 10 des certifications les plus validées totalement



Note de lecture : En 2020, le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé a été validé en totalité 365 fois ce qui représente 68% des présentations en jury pour cette certification.

ANNEXE : ORGANISMES CERTIFICATEURS RÉGIONAUX AYANT CONTRIBUÉ À CETTE PUBLICATION

Certificateurs membres de la plateforme Auvergne-Rhône-Alpes :

- Les dispositifs académiques de validation des acquis (DAVA) des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon
- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Auvergne-Rhône-Alpes
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Auvergne-Rhône-Alpes
- Direction régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- Université Clermont Auvergne
- Université Grenoble Alpes
- Université Lumière Lyon 2
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Jean Monnet Saint-Etienne
- Université Savoie Mont Blanc
- AGERA – Alliance des grandes écoles : Centrale Lyon ENISE ; Télécom Saint Etienne ; SIGMA Clermont ; INSA Lyon ; Grenoble école de management ; INSEEC ; ENSATT ; IDRAC ; ESC Clermont ; Groupe INP

Certificateurs non membres de la plateforme Auvergne-Rhône-Alpes :

- Chambre de commerce et de l'industrie Auvergne-Rhône-Alpes
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes
- Formaplus 3B
- Hécate Formation
- Institut Vatel
- ANFA
- CRP l'Englennaz
- Promotrans
- GRIM Edif
- CREAD
- Vet'Agro Sup
- Ministère des Armées
- AFT
- U2P Auvergne-Rhône-Alpes
- FEPEM
- FARE Propreté



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

**Avec Via Compétences,
restez informés toute l'année :**



Le site des professionnels de l'orientation, la formation et l'emploi :
www.via-competences.fr



Abonnez-vous aux newsletters :
<https://www.via-competences.fr/suivez-nous/newsletter/>